

POUR INFORMATION

➤ LE CENTRE DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE DE MARSEILLE :

Vous demande d'attendre la notification que vous recevrez par mail des affaires militaires pour créer votre compte personnel sur le site www.majdc.fr

- Afin de mettre à jour votre dossier, vous informer, dialoguer....
- Télécharger certains documents (convocation, attestation...)
- Et éventuellement modifier la date de votre journée de défense citoyenneté (JDC)

➤ Pour tout renseignement sur les droits et démarches à accomplir auprès des services de l'état, un portail unique est à votre disposition : www.service-public.fr

Pour contacter les équipes du CNSJ de Marseille :

de préférence via majdc.fr ou à défaut par courriel :

- csnj-marseille-jdc.trait.fct@intradef.gouv.fr
- Accueil téléphonique : 09 70 84 51 51